

Résultats semestriels 2023/24

Tereos maintient sa performance à un niveau historique

- La performance au titre du premier semestre de l'exercice 2023/24 confirme la pertinence des efforts engagés depuis 2021 par Tereos pour renouer avec une dynamique de croissance pérenne. Celle-ci se traduit par :
 - un chiffre d'affaires qui s'élève à 3 636 millions d'euros (+22 %) porté par la hausse des prix sur les segments sucre et amidons / produits sucrants,
 - un EBITDA en hausse de +47 % (592 millions d'euros), résultat de la bonne exécution des stratégies commerciales déployées,
 - un résultat opérationnel (EBIT) récurrent de 459 millions d'euros, contre 266 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2022/23,
 - une réduction de la dette structurelle (hors BFR) qui s'élève à 1 147 millions d'euros à fin septembre 2023, en baisse de 64 millions d'euros par rapport à mars 2023.
- Conformément à ses ambitions, Tereos poursuit sa transformation en se donnant les moyens d'accélérer sa transition vers des pratiques plus durables et responsables.
- Cette excellente performance au titre du premier semestre 2023/24 conforte le groupe coopératif dans ses objectifs de rémunération betteravière mais également pour la luzerne.
- Si les aléas de marché restent importants, notamment sur les plans économique (inflation du prix des matières premières, importation en Union Européenne du sucre ukrainien, hausse des taux d'intérêt) et climatique (intempéries de l'automne 2023), Tereos bénéficie aujourd'hui, d'une organisation agricole, industrielle et commerciale solide pour y faire face.

« Notre plan de transformation, porté par l'ensemble de nos coopérateurs et de nos collaborateurs, réaffirme toute sa pertinence, en témoignent les excellents résultats opérationnels et financiers au titre du premier semestre 2023/24. Si le contexte de marché nous pousse à rester vigilants, cette performance nous permet d'aborder l'avenir avec confiance », commente **Gérard Clay, Président du Conseil d'Administration de Tereos.**

« Notre objectif est de faire de Tereos un groupe coopératif performant sur ses marchés, durable et responsable. Le Comité de Direction et les collaborateurs de Tereos sont pleinement mobilisés pour déployer la stratégie fixée avec pérennité et réussir notre transformation industrielle et transition énergétique dans l'intérêt de nos coopérateurs. La solidité de notre performance financière atteste que nous sommes sur la bonne voie », souligne **Olivier Leducq, Directeur Général de Tereos.**

Une excellente dynamique qui permet à Tereos de poursuivre sereinement l'exercice 2023/24.

Fort de son excellente dynamique financière, commerciale et industrielle, Tereos affiche une très bonne performance pour les 6 premiers mois de l'exercice 2023/2024. Sur la base d'une structure financière consolidée, le groupe coopératif aborde avec sérénité l'exercice tout en restant vigilant aux aléas économiques, opérationnels et météorologiques (les intempéries de l'automne 2023 ont eu un impact mesuré sur le déroulement de la campagne grâce aux actions rapidement mises en œuvre pour préserver les parcelles des coopérateurs et garantir l'activité de production).

Sur les 6 premiers mois de l'exercice 2023/24, le **chiffre d'affaires** consolidé s'est établi à 3 636 millions d'euros, en hausse de 22% à taux de change courant et de 23% à taux de change constant, contre 2 975 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022/23.

L'**EBITDA ajusté**¹ consolidé ressort à 592 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023/24, en hausse de 47 % à taux de change courant et de 47 % à taux de change constant, contre 403 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2022/23. Sur les douze derniers mois, l'EBITDA ajusté s'est établi à 1 170 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel (EBIT) récurrent**² consolidé est ressorti à 459 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023/24 contre 266 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2022/23.

Les résultats sont portés par la hausse des prix de vente (sucre, alcool, éthanol, produits sucrants et électricité) combinée à un pilotage des coûts permettant de protéger les marges du Groupe, en dépit de la pression sur le coût des matières premières et de l'énergie.

Par ailleurs, le Groupe continue de réduire le montant de sa dette structurelle – dette hors besoin de fonds de roulement (BFR). Elle est passée de 1 437 millions d'euros à fin septembre 2022 à 1 210 millions à fin mars 2023 pour s'établir à 1 147 millions d'euros à fin septembre 2023. L'endettement financier net au 30 septembre 2023 s'est établi à 2 424 millions d'euros par rapport à 2 700 millions d'euros au 31 mars 2023, soit une baisse de 276 millions d'euros en raison d'une baisse du BFR. Le levier d'endettement du Groupe s'est établi à fin septembre 2023 à 2,1x, en amélioration par rapport à fin septembre 2022 (2,5x).

Cette performance conforte ainsi Tereos dans ses objectifs de rémunération de ses coopérateurs pour l'exercice 2023/2024. Le groupe coopératif a ainsi été en mesure de proposer à nouveau **une rémunération agricole attractive et en hausse** pour la betterave passant de **43,10 €/t à 47,90€/t**. Cette dynamique permet également à Tereos de proposer une rémunération en hausse pour la luzerne à 144 €/TMS contre 102 €/TMS pour la campagne 2022.

Plus d'informations sur la performance financière de Tereos en annexe.

¹ Voir définition de l'EBITDA ajusté en annexe.

² EBIT hors éléments non-récurrents (-1 millions d'euros en 2022/23 et -23 million d'euros en 2023/24).

Une performance opérationnelle permettant de poursuivre les objectifs de transformation vers des pratiques agricoles et industrielles toujours plus durables et responsables.

Tereos poursuit le déploiement de ses objectifs prioritaires, pour s'orienter vers un modèle plus responsable et durable, tels qu'annoncés lors de la présentation des résultats de l'exercice 2022/2023. A ce titre, le groupe coopératif a défini un plan d'investissement ambitieux qui sera déployé sur les 8 prochaines années visant notamment à l'amélioration de l'efficacité et de la performance de ses sites plus particulièrement dans les sucreries françaises et l'accélération du programme de décarbonation des sites sucriers et amidonniers européens. Ainsi, Tereos a récemment investi 10 millions d'euros dans de nouveaux filtres pour les écumes de sucrerie et des récupérateurs de chaleur sur ses chaudières à Boiry-Sainte-Rictrude permettant de réduire de 8% la consommation énergétique du site.

Le groupe coopératif construit actuellement son plan d'actions pour lutter contre le réchauffement climatique avec l'objectif d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050 au plus tard.

En parallèle, et poursuivant le déploiement de sa feuille de route RSE, Tereos a franchi une nouvelle étape en intégrant, aux côtés de Vivescia, groupe céréalier de premier plan, le **programme TRANSITIONS**, une démarche de coopération unique et à l'échelle inédite en faveur de l'agriculture régénérative qui vise à lever les freins économiques et techniques vers une agriculture bas carbone et favorable aux sols et à la biodiversité. Ce programme concerne tant le déploiement des techniques agricoles sur la betterave et la luzerne produites par ses coopérateurs que la transformation des céréales cultivées selon les principes de cette agriculture plus résiliente, durable et qui s'adapte aux évolutions du climat. En y prenant part, Tereos souhaite proposer une offre TRANSITIONS à ses clients tout en assurant la juste rémunération des efforts réalisés par les agriculteurs engagés.

Tereos, à horizon 2030, s'est par ailleurs engagé à ce que **90% de ses matières premières agricoles soient certifiées durables** et à **réduire de -20% sa consommation d'eau** par rapport à 2017.

A propos de Tereos

Groupe coopératif, Tereos rassemble 11 200 associés coopérateurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne, des céréales et de la pomme de terre. Grâce à ses 43 sites industriels, une implantation dans 15 pays et l'engagement de ses 15 800 collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. En 2022/23, Tereos a réalisé un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros.

Contacts

Presse Sarah Levy-Quentin +33 7 88 72 28 94 Thomas Baur +33 6 80 18 85 66 tereos@brunswickgroup.com	Relations investisseurs Tiago Marques, CFA +33 1 55 37 36 84 tereos-investor-relations@tereos.com
--	---

ANNEXES

1. RÉSULTATS GROUPE

Chiffres clés	22/23	22/23	23/24	var (change courant)	var (change constant)	22/23	22/23	23/24	var (change courant)	var (change constant)
	T2	T2	T2			6 mois	6 mois	6 mois		
M€	(Publié)	(Retraité)				(Publié)	(Retraité)			
Chiffre d'affaires	1 599	1 599	1 949	22%	22%	2 975	2 975	3 636	22%	23%
EBITDA ajusté ¹	238	208	346	66%	67%	464	403	592	47%	47%
<i>Marge d'EBITDA ajusté ¹</i>	14,9%	13,0%	17,8%			15,6%	13,5%	16,3%		
Résultat opérationnel récurrent ²	141	141	278	97%	98%	266	266	459	72%	73%
<i>Marge d'EBIT ²</i>	8,8%	8,8%	14,2%			9,0%	9,0%	12,6%		
Résultat net	64	64	159	147%	148%	133	133	239	80%	80%

Sur les 6 premiers mois de l'exercice 23/24, le **chiffre d'affaires** consolidé s'est établi à 3 636 millions d'euros, en hausse de 22% à taux de change courant et de 23% à taux de change constant, contre 2 975 millions d'euros sur le S1 22/23.

L'**EBITDA ajusté** consolidé est ressorti à 592 millions d'euros au S1 23/24, en hausse de 47% à taux de change courant et de 47% à taux de change constant, contre 403 millions d'euros sur le S1 22/23. Sur les douze derniers mois, l'EBITDA ajusté s'est établi à 1 170 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel (EBIT) récurrent** consolidé est ressorti à 459 millions d'euros au S1 23/24 contre 266 millions d'euros sur le S1 22/23.

Les résultats sont portés par la hausse des prix de vente (sucre, alcool, éthanol, produits sucrants et électricité) combinée à un pilotage des coûts permettant de protéger les marges du Groupe, en dépit de la pression sur le coût des matières premières et de l'énergie.

2. RÉSULTATS PAR DIVISION

SUCRE ET RENOUVELABLES EUROPE

Le **chiffre d'affaires** de la division Sucre et Renouvelables Europe s'est élevé à 1 298 millions d'euros au S1 23/24, en hausse de 22% à taux de change courant par rapport aux 1 062 millions d'euros du S1 22/23.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 164 millions d'euros au S1 23/24, contre 156 millions d'euros au S1 22/23, en hausse de 5% à taux de change courant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 127 millions d'euros au S1 23/24, contre 113 millions d'euros sur le S1 22/23.

Les résultats de la division sont portés par la bonne performance de nos stratégies commerciales et de couvertures. Pour la campagne 2023/24, les contractualisations annuelles du sucre B2B en Europe ont été réalisées à un niveau supérieur à 860 euros la tonne, en moyenne.

SUCRE ET RENOUVELABLES INTERNATIONAL

Au Brésil, la campagne de canne à sucre est en cours au moment de la rédaction de ce document, avec une perspective de forte augmentation des rendements et d'un volume de canne à sucre traité supérieur à 20,0 millions de tonnes, comparé à 17,3 millions de tonnes en 22/23.

La hausse des rendements et la bonne performance des opérations ont permis d'atteindre au S1 23/24 des volumes vendus de sucre et d'éthanol supérieurs au S1 22/23.

Le **chiffre d'affaires** de la division Sucre et Renouvelables International s'est élevé à 775 millions d'euros au S1 23/24, en hausse de 33% à taux de change courant et de 35% à taux de change constant, contre 583 millions d'euros au S1 22/23.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 179 millions d'euros au S1 23/24, contre 80 millions d'euros sur le S1 22/23, en hausse de 124% à taux de change courant et de 128% à taux de change constant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 122 millions d'euros au S1 23/24, contre 28 millions d'euros au S1 22/23.

Les résultats semestriels de la division sont portés par l'augmentation des prix de vente du sucre combinée à une bonne stratégie de couvertures, à un bon pilotage des coûts et, dans une moindre mesure, à une augmentation des volumes vendus.

AMIDON, PRODUITS SUCRANTS ET RENOUVELABLES

Le **chiffre d'affaires** de la division Amidon, Produits Sucrants et Renouvelables s'est élevé à 1 302 millions d'euros au S1 23/24, en hausse de 9% à taux de change courant, contre 1 198 millions d'euros lors du S1 22/23.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 226 millions d'euros au S1 23/24, contre 147 millions d'euros au S1 22/23, en hausse de 54% à taux de change courant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 191 millions d'euros au S1 23/24, contre 105 millions d'euros sur le S1 22/23.

La progression des résultats de la division continue de refléter la hausse des prix de vente par rapport à l'année précédente, conséquence d'une bonne exécution de la stratégie commerciale mise en place en 2021, associée à l'optimisation du mix de production entre amidons, produits sucrants, alcool et éthanol, et ce dans un contexte de marché favorable. Ces facteurs ont permis à la division de sécuriser les marges en dépit de la hausse des coûts de production par rapport à l'année précédente (blé, maïs, gaz). Nous observons toutefois lors des négociations récentes des ventes de la division une évolution baissière des prix du marchés. Cela suggère un possible changement de tendance par rapport à la forte et atypique progression des résultats enregistrée au cours des derniers trimestres.

3. ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net au 30 septembre 2023 s'est élevé à 2 424 millions d'euros par rapport aux 2 700 millions d'euros au 31 mars 2023, soit une baisse de 276 millions d'euros. Hors Stocks Immédiatement Commercialisables (523 millions d'euros qui peuvent être convertis en liquidités à tout moment), la dette nette ajustée du Groupe s'élève à 1 902 millions d'euros.

La baisse de la dette nette par rapport au 31 mars 2023 est liée à un flux de trésorerie opérationnel positif, qui couvre largement les CAPEX, combiné à une baisse du BFR (hors appels de marge) et à un effet positif des appels de marge dans la période. La baisse du BFR est liée à la saisonnalité typique de la période de vente des stocks de la division Sucre et Renouvelables Europe après campagne. Le flux de trésorerie positif après CAPEX et BFR a permis la réduction de la dette en tenant compte du paiement fait pour le rachat des actions détenues par des actionnaires minoritaires de Tereos Agro-Industrie – (montant total 163,7 millions d'euros, dont 116,6 millions d'euros payés à fin septembre). À noter la continuité de la réduction de la dette structurelle, liée aux bons résultats du semestre.

Le levier d'endettement du Groupe à fin septembre 2023 s'améliore afin de s'établir à 2,1x.

Le Groupe maintient la tendance de réduction de la dette structurelle (hors BFR).

A fin septembre 2023, la sécurité financière du Groupe s'élevait à 978 millions d'euros, composée de 408 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et de 570 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non tirées long-terme.

L'endettement financier net au 30 septembre 2023 se décompose comme suit :

Dette nette M€	31 mars 2023 (Publié)	31 mars 2023 (Retraité)	30 sept 2023 (Retraité)	Courant	Non-courant	Trésorerie
Dette nette	2 700	2 700	2 424	366	2 467	-408
Ratio dette nette / EBITDA	2,4x	2,8x	2,1x			
Ratio dette nette / EBITDA hors SIC*	1,8x	2,0x	1,6x			

* Stocks Immédiatement Commercialisables : 754 millions d'euros à fin mars 2023 et 523 millions d'euros à fin septembre 2023

Dette nette M€	30 sept 2022 (Publié)	31 mars 2023	30 sept 2022 (Retraité)	31 mars 2023	30 sept 2023
Dette nette	2 240	2 700	2 240	2 700	2 424
Besoin en fonds de roulement (BFR)	732	1 420	803	1 490	1 278
Dette structurelle (hors BFR)	1 508	1 280	1 437	1 210	1 147

4. NOTES IMPORTANTES ET ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

RETRAITEMENTS DES FRAIS INTERCAMPAGNE

Depuis le premier trimestre de l'année 23/24, le Groupe a changé sa méthode de comptabilisation des dépenses de maintenance intercampagne pour s'aligner avec celle adoptée par les comparables du secteur en Europe : ces frais, précédemment comptabilisés en tant que CAPEX et amortis lors de la période de production suivante, sont désormais comptabilisés en stocks et en coût des produits vendus (COGS). Ce changement comptable (pas d'effet cash), engendre une diminution des amortissements (D&A) en contrepartie de la variation des coûts (non-D&A), avec pour conséquence une réduction de l'EBITDA publié. Il conduit également à une augmentation du BFR et une diminution des CAPEX. Le résultat opérationnel (EBIT) et le résultat net ne sont pas impactés.

PERSPECTIVES SUR LA VARIATION DU BFR 23/24

Une baisse du prix spot du gaz a été observée en 2023 par rapport aux niveaux élevés constatés en 2022, mais le coût effectif de l'énergie pour le Groupe dépend aussi des couvertures en place. Dans un marché haussier, le niveau moyen des couvertures est naturellement inférieur au prix spot et l'inverse est vrai dans un marché baissier. Pour cette raison, l'amplitude de la variation du prix effectif de l'énergie (et de façon générale des intrants couverts) sur la structure de coûts peut être inférieure à celle observée pour les prix spot. De plus, le prix des matières premières agricoles a un poids très important dans la structure de coût du Groupe et la valeur unitaire de ses stocks, et si ces prix restent élevés, cette composante ne contribuera pas à la baisse du BFR. À titre d'exemple, le niveau élevé du prix mondial du sucre (NY11) conduit mécaniquement à un prix plus élevé pour la canne à sucre au Brésil (indice Consecana). Notre BFR restera également impacté par l'inflation généralisée constatée depuis maintenant plusieurs trimestres sur l'ensemble de nos géographies.

Pour ces raisons, le niveau de BFR pourra être stable à fin mars 2024 par rapport à fin mars 2023.

ÉVOLUTION DE LA DIRECTION DU GROUPE

À l'issue de sa réunion du 19 septembre 2023, le Conseil d'administration a nommé Olivier Leducq Directeur général de la coopérative Tereos.

Olivier Leducq a rejoint Tereos en 2015. Il a successivement dirigé les activités Sucre et Renouvelables France puis Europe, avant de prendre en charge la Direction Commerce du Groupe en 2022.

Porté par une forte dynamique de croissance et des résultats en très nette hausse, Tereos se doit de conforter son redressement et accentuer son désendettement face à la hausse des taux d'intérêt, tout en menant son projet de décarbonation porté par l'engagement SBTi FLAG, et en identifiant les futures voies de croissance.

Pour le Conseil d'administration, le choix d'Olivier Leducq, et de son expérience des différents métiers de la coopérative, s'inscrit dans le cadre de cette ambition clairement réaffirmée.

« L'expérience, la parfaite connaissance de nos défis, le savoir-faire et le savoir-être d'Olivier Leducq constituent des clés majeures pour transformer durablement notre vision en réalité. Il dispose pour cela d'un Conseil d'administration déterminé et de la confiance des collaborateurs de Tereos aujourd'hui rassurés par le redressement déjà bien engagé », a déclaré Gérard Clay, Président du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a également renouvelé la mission de Gwenaël Elies, en qualité de Directeur général adjoint, Membre du Comité de direction en charge des finances et des systèmes d'information du groupe Tereos.

INCIDENTS INDUSTRIELS

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, Tereos a subi 2 incidents industriels majeurs sur les sites de Bucy-le-Long (02) et Nesle (80), respectivement les 9 octobre et 9 novembre 2023. Grâce à l'action des équipes d'intervention des sites qui ont agi avec sérénité et le support des pompiers, les incidents ont pu être rapidement circonscrits. Tereos ne déplore aucun blessé au sein de ses équipes et rappelle que la sécurité demeure sa priorité. Le Groupe met actuellement tout en œuvre pour redémarrer le plus rapidement possible les installations endommagées. L'ensemble des équipes industrielles, commerciales, logistiques font leur maximum pour trouver des solutions et honorer les engagements commerciaux auprès des clients et partenaires.

CESSION DES ACTIVITES B2C AU ROYAUME-UNI

Tereos a annoncé le 2 novembre 2023 avoir conclu un accord en vue de la cession de ses activités commerciales à destination des consommateurs (B2C) de son site de production Tereos UK and Ireland (TUKI) situé à Normanton dans le West Yorkshire à T&L Sugars Limited (TLS).

L'opération concerne uniquement les activités B2C; Tereos maintiendra ses activités avec ses clients industriels (B2B) sous le nom de TUKI.

L'usine Tereos UK conditionne et distribue du sucre blanc granulé, de boulangerie et de spécialité, aux détaillants et grossistes en alimentation implantés au Royaume-Uni, sous la marque « Whitworths Sugar » ainsi que sous différentes marques de distributeurs.

La finalisation de l'opération interviendra à l'issue du processus d'approbation de l'autorité de la concurrence et des marchés au Royaume-Uni.

Avertissement sur les déclarations prospectives : Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats, à la stratégie et aux perspectives du Groupe Tereos (le "Groupe"). Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants du Groupe et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'environnement concurrentiel, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance du Groupe. Bien que le Groupe estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, les résultats effectifs mentionnés dans le présent communiqué peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle du Groupe. Le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication. Les investisseurs sont alertés sur le fait de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives.

A. RÉSULTATS DÉTAILLÉS GROUPE

Volumes commercialisés	22/23 T2	23/24 T2	var	22/23 6 mois	23/24 6 mois	var
Sucre et Produits sucrants (k.tco)	1 621	1 676	3%	2 877	2 953	3%
Alcool et Ethanol (k.m3)	359	381	6%	657	735	12%
Amidons et Protéines (k.tco)	276	298	8%	586	549	-6%
Energie (GWh)	452	456	1%	773	757	-2%

Compte de résultat M€	22/23 6 mois (Publié)	22/23 6 mois (Retraité)	23/24 6 mois	var (change courant)	var (change constant)
Chiffre d'affaires	2 975	2 975	3 636	22%	23%
EBITDA ajusté	464	403	592	47%	47%
<i>Marge EBITDA</i>	15,6%	13,5%	16,3%		
Ajustement de saisonnalité	29	33	26		
Dépréciations, amortissements	-227	-170	-164		
Autres	1	1	5		
Résultat opérationnel récurrent	266	266	459	72%	73%
<i>Marge d'EBIT récurrent</i>	9,0%	9,0%	12,6%		
Eléments non-récurrents	-1	-1	-23		
Résultat financier	-96	-96	-118		
Impôts sur les sociétés	-38	-38	-80		
Quote-part résultats soc. MEQ	1	1	1		
Résultat net	133	133	239	80%	80%

L'EBITDA ajusté correspond au résultat net (perte) avant impôt sur le résultat, la quote-part de résultat des entreprises associées, le résultat financier, les amortissements et dépréciations, les dépréciations de goodwill, les gains résultant d'acquisitions à des conditions avantageuses et les compléments de prix. Il est également retraité des variations de juste-valeur des instruments financiers, des stocks et des engagements de ventes et d'achats excepté pour la portion de ces éléments relative aux activités de négoce, des variations de juste-valeur des actifs biologiques, de l'effet saisonnier et des éléments non-récurrents. L'effet saisonnier correspond à la différence temporelle de reconnaissance des dotations aux amortissements et de charge de compléments de prix entre les Etats Financiers du Groupe aux normes IFRS, et les comptes de gestion du Groupe. L'EBITDA ajusté n'est pas un indicateur financier défini par les normes IFRS en tant que mesure de la performance financière et peut ne pas être comparable aux indicateurs similaires ainsi dénommés par d'autres entreprises. L'EBITDA ajusté est indiqué à titre d'information supplémentaire et ne peut pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie d'exploitation.

Variation de dette nette M€	22/23 6 mois (Publié)	22/23 6 mois (Retraité)	23/24 6 mois (Retraité)
Dette d'ouverture hors IFRS16	-2 236	-2 236	-2 566
EBITDA ajusté	464	403	592
Autres flux opérationnels	7	11	-50
Charges financières nettes	-79	-79	-87
Impôts payés	-18	-18	-2
Flux de trésorerie	374	317	453
Maintenance et renouvellement	-135	-78	-117
Autres CAPEX d'exploitation	-37	-37	-59
Flux de trésorerie après CAPEX	202	202	278
Variation du BFR	-14	-14	222
Flux de trésorerie issus des opérations d'exploitation	188	188	499
Investissements financiers	-18	-18	-118
Cessions d'immobilisations	1	1	3
Dividendes reçus	10	10	8
Flux de trésorerie issus des activités d'investissements	-7	-7	-107
Flux de trésorerie après activités d'investissements	182	182	392
Dividendes payés et complément de prix	-7	-7	-8
Augmentation de capital et autres opérations en capital	-12	-12	-18
Flux de trésorerie issus des opérations en capital	-19	-19	-27
Flux de trésorerie disponible	162	162	366
Autres (dont FOREX)	-27	-27	-63
Dette nette hors IFRS16	-2 101	-2 101	-2 263
Impact IFRS16	-140	-140	-162
Dette de clôture	-2 240	-2 240	-2 424

Chiffres d'affaires par division	22/23	23/24	var	var	22/23	23/24	var	var
	T2	T2	(change courant)	(change constant)	6 mois	6 mois	(change courant)	(change constant)
Sucre Europe	545	651	19%	19%	1 062	1 298	22%	22%
Sucre International	385	508	32%	33%	583	775	33%	35%
Amidons & Produits sucrants	621	640	3%	4%	1 198	1 302	9%	9%
Autres (incl. Elim)	48	150	214%	210%	132	261	98%	95%
Groupe TEREOS	1 599	1 949	22%	22%	2 975	3 636	22%	23%

EBITDA ajusté par division	22/23	23/24	var	var	22/23	23/24	var	var
	T2	T2	(change courant)	(change constant)	6 mois	6 mois	(change courant)	(change constant)
Sucre Europe	73	73	0%	-1%	156	164	5%	4%
Sucre International	57	145	157%	161%	80	179	124%	128%
Amidons & Produits sucrants	69	107	55%	55%	147	226	54%	54%
Autres (incl. Elim)	10	21	113%	113%	20	23	16%	16%
Groupe TEREOS	208	346	66%	67%	403	592	47%	47%

EBIT récurrent par division	22/23	23/24	var	var	22/23	23/24	var	var
	T2	T2	(change courant)	(change constant)	6 mois	6 mois	(change courant)	(change constant)
Sucre Europe	51	55	7%	6%	113	127	12%	11%
Sucre International	31	116	277%	282%	28	122	337%	344%
Amidons & Produits sucrants	49	87	78%	78%	105	191	81%	81%
Autres (incl. Elim)	10	19	94%	94%	20	20	-2%	-2%
Groupe TEREOS	141	278	97%	98%	266	459	72%	73%

B. ÉVOLUTION DES MARCHÉS

MARCHÉ MONDIAL DU SUCRE

Les prix du NY11 ont évolué à la hausse durant le premier semestre 2023/24 jusqu'à culminer le 19 septembre 2023 à 27,62 USD cts/lb sur une échéance spot, les échéances plus longues traitant jusqu'à 4 USD cts/lb plus bas.

Cette augmentation est liée à une diminution de l'offre mondiale avec une production plus limitée en Inde, en Thaïlande et au Mexique en raison de l'intensité du phénomène climatique El Niño. Celui-ci est associé à une augmentation des températures, et une sécheresse accrue dans certaines parties du monde, notamment dans l'hémisphère nord.

La dégradation des récoltes de principaux pays producteurs a contribué à accroître le déficit préexistant sur le marché mondial depuis quatre ans. Le gouvernement Indien, un des principaux pays exportateurs, a limité son plan d'exportation, diminuant l'offre face à une forte demande de pays importateurs avec des stocks bas et donc influençant le marché à la hausse. Les perspectives d'évolution sont haussières afin de limiter mécaniquement la demande mondiale.

SUCRE EUROPE

Les prix de l'observatoire européen se sont stabilisés autour de 810 €/tonne depuis avril. Ces prix élevés reflètent le déficit important de la campagne 22/23 à cause d'une production en fort recul à la suite de la sécheresse de l'été 2022.

Les perspectives de la campagne 23/24 justifient le maintien de ces prix élevés. La production de sucre devrait être légèrement plus basse que la moyenne 5 ans.

Ceci entraîne une nouvelle année de déficit malgré une consommation en baisse. Ce déficit est seulement compensé par les niveaux d'imports élevés en 22/23 qui ont permis de reconstituer les stocks avant l'ouverture de la nouvelle campagne et notamment des importations de volumes importants venant d'Ukraine.

ÉTHANOL BRÉSIL

Le prix moyen de l'éthanol ESALQ s'est établi à 2,42 BRL/L au S1 2022/23, soit une diminution de 19,4% comparé à l'année passée. Cette baisse peut être attribuée à une augmentation de disponibilité d'éthanol sur le marché domestique et à une dépréciation des prix d'essence. Les prix de l'éthanol ont alors subi une forte dévaluation pour atteindre les 2,15 BRL/L.

ÉTHANOL EUROPE

Les prix de l'éthanol européen T2, sur l'échéance spot, se sont établis en moyenne à 774 €/m³ sur le S1 2023/24, soit -19,4% par rapport à l'année passée, en raison d'un important flux d'importations en provenance du Brésil et des États Unis dont les volumes ont bien augmenté surtout à partir de juin 2023. Ces importations combinées aux volumes significatifs produits par les usines Européennes, ont abouti à la constitution d'un niveau élevé de stocks.

En avril, les prix ont atteint un pic s'élevant à 959 €/m³, mais la forte disponibilité produit sur le marché a entraîné une baisse des prix enregistrés jusqu'à 700 €/m³.

À moyen terme les importations en Europe vont continuer compte tenu de la structure déficitaire du marché domestique et de la demande soutenue.

CÉRÉALES

Les prix du blé sur le marché MATIF se sont établis en moyenne à 206 €/tonne, soit -34,4% comparé au S1 de l'année précédente, tandis que ceux du maïs étaient en moyenne de 190 €/tonne, -34,0% sur la même période. L'absence d'éléments haussiers dans les fondamentaux (bilan offre/demande) ont permis aux prix du blé MATIF de poursuivre leur mouvement baissier engagée depuis fin 2022. Un soubresaut a néanmoins été enregistré suite à la suspension du corridor céréalier de la mer Noire par la Russie. Ce regain de tension a entraîné une augmentation des prix pendant quelques semaines en juillet et août, puis les prix ont ensuite repris leur diminution progressive avec plus de prudence.

Les fondamentaux du marché montrent un bilan offre/demande qui reste équilibré, marqué par d'importantes productions Russe et Ukrainienne qui s'avèrent être au-delà des attentes du marché.

Une situation fondamentale confortable est attendue pour le maïs, avec un surplus conséquent aux Etats Unis, où un nouveau record de production est attendu malgré un été marqué par des épisodes de stress thermique, et au Brésil, où des records de volume exportés sont enregistrés depuis le début de la campagne 2023/2024.

GAZ EUROPE

Le marché du gaz Européen a poursuivi sa baisse de prix au 2ème trimestre 2023 conforté par une sortie d'hiver 22/23 à un niveau de stockage record. Les fondamentaux de marchés demeurent confortables dans un contexte d'absence de reprise de la demande industrielle, de sobriété continue de la demande résidentielle et de baisse des besoins gaz pour production électrique.

Cela a permis à la référence du gaz européen « TTF Month-ahead » de s'échanger en moyenne à 36 €/MWh entre Q2 et Q3 2023, avec un plus bas à 22 €/MWh, niveau qui avait été atteint pour la dernière fois en mai 2021.

Malgré une tendance baissière, le marché du gaz reste néanmoins volatile et réactif à toute nouvelle pouvant affecter l'équilibre offre/demande, poussant brièvement le prix au-dessus de 60 €/MWh due aux annonces de grève GNL en Australie et le retard de maintenance sur gazoducs en Norvège.

L'équilibre actuel des fondamentaux devrait permettre de stabiliser ou baisser les prix mais la flexibilité limitée de l'approvisionnement gazier Européen et/ou une reprise brusque de la demande pourrait pousser à nouveau les prix à la hausse.